

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE

1. L'école est un lieu de travail.

Le travail doit être fait régulièrement et consciencieusement chaque soir.

Je respecte les bonnes conditions de travail :

- En maintenant un climat de paix et de calme dans l'école ;
- En prenant soin du matériel ;
- En me déplaçant en silence et calmement dans les locaux.

Dès que la cloche retentit, je cesse mes jeux et me range calmement pour entrer en classe.

2. L'école est un lieu où l'on vit ensemble.

Je suis responsable de mon cahier de correspondance

- Je dois le faire signer par mes parents quand il y a un mot dedans.
- Je le garde toujours dans mon cartable.

Je respecte les adultes qui m'encadrent et leur obéis.

Je respecte mes camarades

- Pas de violences verbales ou physiques;
- Pas de mots grossiers ;
- Pas de moqueries.

Je respecte le cadre de vie

- En jetant les déchets à la poubelle ;
- En prenant soin des locaux ;
- En rangeant mes affaires personnelles (vêtements, sac de sport,...)

Les chewing-gum, bonbons, sucettes, ballons de baudruche et les jeux personnels sont interdits

- Sauf les jeux habituels dans les cours de récréation (élastique, billes, corde à sauter, toupies, cartes...) Tous les échanges sont strictement interdits au risque de se voir attribuer une sanction.

Je porte une tenue correcte.

Je ne mets ni maquillage, ni vernis à ongles.

3. L'école est un lieu où l'on vit en sécurité.

Je ne dois jamais quitter l'école :

- Sans mes parents ou sans une autorisation spéciale écrite donnée par mes parents au début de l'année.
- Je ne joue pas dans l'allée, ni autour des voitures.

Je ne joue pas à des jeux dangereux pour moi ou pour les autres.

Pendant les inter-cours et après la classe :

- Il est défendu d'aller dans les salles de classes ou dans les couloirs ;
- Il est défendu de jouer dans les toilettes.

Nom des parents :
Signature :

Nom de l'enfant :
Signature :

Nom de l'enseignante :
Signature :